



Parc national de la
Mauricie

La Mauricie
National Park

Révision du plan directeur du parc national de la Mauricie

Rapport des consultations publiques, novembre 2021



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Introduction

Le plan directeur du parc national de la Mauricie doit être renouvelé en 2021. Dans le but de générer des idées nouvelles et audacieuses visant à orienter la gestion future du parc, Parcs Canada a fait un important travail d'engagement et de consultation auprès d'un large éventail de participants, notamment les partenaires, les Premières Nations, les gestionnaires des territoires environnants, les visiteurs, les jeunes et le grand public. Cette approche s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Idéation (janvier à mars 2019 — février à mars 2020)

Trois ateliers d'idéation ont été réalisés à l'hiver 2019 avec plus de 45 participants représentant divers organismes et entités liés au parc, aux territoires adjacents, à la conservation des ressources naturelles ainsi qu'aux milieux récréotouristiques et culturels de la région. Les idées et les discussions tenues à cette occasion ont alimenté la réflexion sur le futur plan directeur et ont eu une influence importante sur les orientations qui y seront proposées.

En février et mars 2020, Parcs Canada a mis en œuvre une activité d'engagement auprès des jeunes de niveau primaire qui consistait à demander aux enfants d'inscrire sur un ruban quelques mots décrivant le parc de leurs rêves. Le ruban était ensuite accroché à un « arbre à souhaits ». Quatre-vingt-huit enfants ont y participé, et parmi les principales idées soumises, on retrouve la bonification de l'offre d'activités en lien avec l'interprétation et l'observation de la faune et du milieu naturel.

- Phase 2 : Consultations sur l'ébauche du plan directeur (mai à août 2021)

Plus de 450 membres du public se sont exprimés en consultant un site web sur l'ébauche du plan directeur et en répondant à un sondage en ligne. Une trentaine de représentants, de partenaires et d'organismes liés au parc ont aussi été rencontrés en vidéoconférence.

Les paragraphes ci-dessous résument les principaux éléments discutés lors de la phase 2 des consultations.

Ce que nous avons entendu :

Accord avec les orientations proposées :

Les consultations ont démontré un important soutien au contenu proposé dans l'ébauche du plan directeur. Les partenaires, les intervenants et les Premières Nations ont affirmé lors des discussions tenues avec Parcs Canada que le contenu de l'ébauche du plan directeur leur convenait dans l'ensemble, tout en proposant plusieurs idées.

Les résultats du sondage en ligne mené auprès de plus de 450 personnes ont également démontré un soutien important de la part du public envers les stratégies et objectifs proposés puisque plus de 90 % des répondants étaient « tout à fait d'accord » ou « d'accord ».

Importance du mandat de protection du milieu naturel

Les réponses au sondage ainsi que les commentaires ont fait ressortir l'importance que Parcs Canada devra donner à la protection du milieu naturel. La préservation des milieux naturels et de l'expérience dite « nature » devra être prise en compte dans toutes les actions futures de Parcs Canada au parc national de la Mauricie.

Volonté d'intégrer le parc national dans des initiatives conjointes visant la connectivité écologique

Les partenaires et intervenants ont mentionné l'importance pour Parcs Canada de travailler en collaboration pour protéger les corridors écologiques. En effet, la faune, et en particulier les espèces en péril, ne reste pas sur le territoire du parc et circule aussi à l'extérieur de ses limites. Le nouveau plan directeur démontrera la volonté de Parcs Canada d'intégrer cette préoccupation puisque plusieurs objectifs concernent la mise en œuvre d'initiatives de conservation en collaboration à l'intérieur et à l'extérieur du territoire administré par Parcs Canada.

Ne pas surdévelopper le parc

Les consultations ont démontré le souhait du public de limiter le développement du parc notamment en ce qui concerne les nouvelles infrastructures. Les orientations du prochain plan directeur et le renforcement du zonage iront d'ailleurs dans ce sens et donneront des limites précises aux éventuels futurs aménagements. Parcs Canada n'a d'ailleurs pas l'intention d'étendre les zones aménagées, mais plutôt de miser sur les infrastructures existantes et éventuellement de les optimiser dans l'optique de mieux répondre aux besoins des visiteurs, de protéger l'environnement et de renforcer l'expérience « nature » du parc. L'offre d'activité tiendra également compte de l'importance écologique du territoire et visera à favoriser sa conservation, à sensibiliser les visiteurs à sa valeur, et à les initier aux comportements à adopter en milieu naturel.

Accessibilité

Le thème de l'accessibilité a été soulevé à plusieurs reprises. Il apparaît important d'adapter certaines infrastructures pour permettre un accès aux personnes en situation de handicap, mais surtout, ces mesures doivent être accompagnées de réelles offres d'expérience qui prennent en compte les besoins de ces visiteurs. Il ne s'agit pas uniquement de permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer dans le parc, mais aussi de leur offrir des occasions pour y vivre des expériences agréables et enrichissantes, au même titre que les autres clientèles.

Authenticité plutôt que nouvelles technologies

Plusieurs commentaires ont fait ressortir le fait que le contact « physique » avec le milieu naturel doit être privilégié et qu'il ne serait pas nécessaire de trop miser sur les nouvelles technologies. L'importance d'une utilisation judicieuse des nouvelles technologies afin d'en tirer des bénéfices sans pour autant nuire à l'expérience « nature » a été soulignée.

Limiter le nombre et l'ampleur des événements accueillis dans le parc

Le public a, à plusieurs reprises, mentionné que la vocation du parc national ne devrait pas être d'accueillir trop d'événements de grande ampleur. Parcs Canada ne devrait pas chercher à augmenter la fréquentation et la visibilité par de nouveaux grands événements.

Parcs Canada donnera la priorité à des activités de petite envergure qui permettront de bonifier les possibilités de profiter du parc national sans toutefois limiter l'accès aux visiteurs qui n'y prennent pas part et avec le moins d'impacts possibles sur l'environnement.

Accès aux chiens

De nombreux commentaires portaient sur les limitations qu'occasionnaient les mesures d'interdiction des chiens dans le parc. Plusieurs visiteurs ne vont pas dans le parc, car ils ne peuvent amener leurs animaux de compagnie sur les sentiers. Parcs Canada a un mandat de protection de la faune et des milieux naturels, et la présence des chiens peut entraîner des conflits avec les animaux protégés dans le parc. Toutefois, Parcs Canada mènera dans les prochaines années un projet pilote de sentier canin au parc national de la Mauricie qui permettra aux propriétaires de chiens de profiter d'un sentier de randonnée dans le parc national, dans un cadre limitant les impacts négatifs pour la faune et les milieux naturels.

Présenter d'autres perspectives de l'histoire du parc, notamment sa création ainsi que les cultures et savoirs des Premières Nations

Plusieurs ont mentionné leur intérêt pour la présentation de l'histoire récente du parc national, notamment le contexte de sa création, la mise en place de la route promenade, etc.

Les membres du public ainsi que les partenaires ont également souligné l'importance de collaborer avec les Premières Nations en vue de présenter au public leurs cultures et leurs savoirs. La collaboration entre Parcs Canada et les Premières Nations sera un élément primordial dans la gestion future du parc national.

Cohabitation entre les usagers sur la route promenade

Les membres du public, les partenaires et les intervenants ont tous mentionné les enjeux liés à la cohabitation entre les usagers de la route promenade. Plusieurs ont mentionné que la qualité du revêtement de la route et son caractère sinueux peuvent attirer une clientèle plus intéressée par le plaisir de la conduite que par la volonté de profiter du milieu naturel. Les participants aux consultations ont évoqué les nuisances liées au bruit tant pour les visiteurs que pour la faune, ainsi que les enjeux de sécurité du public et les accidents. Parcs Canada comprend ces préoccupations. Dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan directeur, des mesures seront mises en œuvre pour faciliter un meilleur usage de la route promenade qui favorisera une cohabitation harmonieuse entre les usagers et une plus grande sécurité pour minimiser les nuisances liées au bruit et diminuer le nombre d'accidents.

Engagement et consultation des Premières Nations

En parallèle des activités d'engagement et de consultation du public, des intervenants et des partenaires, Parcs Canada a travaillé étroitement avec les Premières Nations. En effet, Parcs Canada développe une relation étroite avec la Nation Atikamekw Nehirowisiw et la Nation W8banaki, toutes deux situées à proximité du parc et pour lesquelles celui-ci revêt une grande importance. Parcs Canada a également soumis l'ébauche du plan directeur aux autres Nations potentiellement liées au parc national. Des représentants de la Nation

Mohawk, de la Nation Huronne-Wendat et de la Nation Algonquine Anishinabeg ont soumis des commentaires.

Les orientations du nouveau plan directeur, dont la mise en œuvre est liée à la collaboration avec les Premières Nations, reflèteront les préoccupations de celles-ci. Elles traduiront l'importance que Parcs Canada accorde aux relations avec les Premières Nations.

Conclusion

Les activités d'engagement et de consultation se sont avérées positives et enrichissantes. Elles ont démontré l'importance que revêt le parc national de la Mauricie pour le public, les partenaires, les intervenants et les Premières Nations. La consultation permettra à Parcs Canada de bonifier son approche dans la gestion du parc national. Les éléments discutés seront pris en considération dans la mise en œuvre du nouveau plan directeur et dans la gestion au quotidien du site.

Le plan sera achevé d'ici à la fin du mois de décembre 2021. Il sera ensuite approuvé par le président directeur général de l'Agence Parcs Canada ainsi que par le ministre de l'Environnement et Changement climatique du Canada.

Pour conclure, Parcs Canada tient à remercier sincèrement tous les participants à l'exercice de consultation sur le plan directeur qui ont fait part de leurs idées, de leurs espoirs et de leur vision concernant l'avenir du parc national de la Mauricie.

Geneviève Caron

Directrice de l'Unité de gestion

Mauricie et Ouest du Québec